BUREAU VERITAS
DOUALA

POLITIQUE BUREAU VERITAS DE GESTION DE LA TRANSITION DES SCHEMAS PAFC GABON & REGIONAL PAFC BASSIN DU CONGO

Contexte

Bureau Veritas Douala leader en matière d'essais, d'inspection et de certification, est convaincu que le développement durable est essentiel pour l'avenir de notre planète. Pour chaque décision que nous prenons, nous gardons à l'esprit que l'eau se fait de plus en plus rare, les ressources naturelles s'épuisent, la biodiversité est en danger et le changement climatique accentue l'enjeu environnemental de la planète.
Notre engagement dans la protection de la planète et des futures générations est constant et nous veillerons à ce qu'ils soient pleinement intégrés au sein de toutes nos opérations.

Les services de Bureau Veritas Douala sont sollicités par des clients pour répondre à leurs besoins en matière d'essais et de mesures, d'inspections et de certifications, de conseils et de formations dans les domaines de la qualité, de la santé et de la sécurité, de l'environnement, de la forêt et de la responsabilité sociétale. Ce choix repose sur la confiance en notre expertise et notre capacité à fournir des services de haute qualité. Chaque service délivré contribue à façonner et à renforcer cette confiance.

En vue de diversifier l'offre de service dans le secteur forestier dans le bassin du Congo, Bureau Veritas s'est engagé dès 2017 à offrir des services de certification de gestion durable PAFC et de chaîne de contrôle PEFC pour les produits bois d'Afrique tropicale sous le couvert des organismes d'accréditation. Nos prestations ont démarré sous le schéma PAFC Gabon qui a été reconnu par le PEFC Council en 2014.
En 2018, le PAFC Gabon ainsi que le PAFC Cameroun et le PAFC Congo, trois organisations nationales membres de PEFC, ont décidé de mutualiser leurs efforts pour développer un schéma de certification forestière régionale appelé PAFC Bassin du Congo. Concernant le Gabon, qui avait un schéma déjà reconnu et valide (PAFC Gabon), le nouveau schéma de certification PAFC Bassin du Congo correspond à une révision du schéma national reconnu.

En décembre 2020, les trois organisations nationales ci-dessus mentionnées ont soumis au PEFC Council le schéma régional PAFC Bassin du Congo pour reconnaissance. PEFC Council a reconnu le schéma régional PAFC Bassin du Congo le 9 décembre 2021.
Le schéma de certification PAFC Bassin du Congo est entré officiellement en vigueur le 1er janvier 2022.

Gestion de la transition entre PAFC Gabon et PAFC Bassin du Congo

Les procédures de PAFC Bassin du Congo prévoient une transition d'une année à partir de la date de reconnaissance par PEFC International s'il existe déjà une norme nationale approuvée (cas de PAFC Gabon, voir §5.4.2 de la procédure d'élaboration des normes).

Le premier semestre de l'année 2022 a été l'occasion pour Bureau Veritas de :

- ✓ Procéder à la révision des documents du système conformément aux exigences de la norme PAFC Bassin du Congo ;
- ✓ Former les intervenants du système (auditeurs, personnel du back office, responsables des entreprises et des membres de l'administration impliqués dans le champ d'application du PAFC Bassin du Congo) ;
- ✓ Réaliser les audits de transfert et de renouvellement pour l'accréditation PAFC de Bureau Veritas.

Le second semestre de l'année 2022 consistera à :

- ✓ Affiner le système de certification PAFC de Bureau Veritas eu égard aux remarques formulées au terme des audits de transfert et de renouvellement de l'accréditation ;
- ✓ Parachever la formation des autres intervenants du système (Reviseurs, responsable de la décision de certification…) ;
- ✓ Communiquer auprès des parties prenantes sur la politique PAFC de Bureau Veritas

Il est à noter qu'au cours de l'année 2022, le nouveau schéma de certification (PAFC Bassin du Congo) et l'ancien schéma (PAFC Gabon) sont valides et reconnus par le PEFC Council. Cependant :

BUREAU VERITAS
DOUALA

- Bureau Veritas ne conduira plus d'audit de certification sur la version du PAFC Gabon à compter du 01 Octobre 2022 ; les révisions et décisions des dossiers en cours se poursuivront conformément aux procédures en vigueur de Bureau Veritas ;
- Les propositions d'offres de service, les pré-audits, les audits initiaux et audits de surveillance se feront conformément aux exigences de la norme PAFC Bassin du Congo à compter du quatrième trimestre 2022 (dès le 01 Octobre 2022) ;
- Pour les certificats délivrés à la suite d'un audit réalisé en 2022 utilisant le schéma de certification PAFC Bassin du Congo, le cycle d'audit suivra son cours en 2023 ;
- Pour les certificats délivrés à la suite d'un audit réalisé en 2022 utilisant le schéma de certification PAFC Gabon, le cycle d'audit suivra également son cours en 2023. Néanmoins, au cours de l'audit annuel de 2023, l'organisme de certification procèdera à une évaluation suivant les exigences définies dans la documentation PAFC Bassin du Congo (voir 8.4 - Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification de la gestion forestière durable PAFC), auxquelles s'ajoutera la vérification des indicateurs nouveaux ne figurant pas dans la norme PAFC Gabon ;
- La certification, le cycle du certificat et la reconnaissance sont maintenus pour les entreprises déjà certifiées PAFC ;
- Les certificats PAFC Gabon en cours de validité et qui n'auront pas été mutés par le certificat PAFC Bassin du Congo seront terminés au 30 Septembre 2023 ;
- A partir du 1er janvier 2023, seul le schéma de certification PAFC Bassin du Congo sera valide et reconnu par PEFC International pour les audits de certification réalisé par Bureau Veritas.

Matthieu GRATINI
Administrateur Général

BUREAU VERITAS
B.P:830
Tél: 699 50 31 04
DOUALA
DOUALA SAU